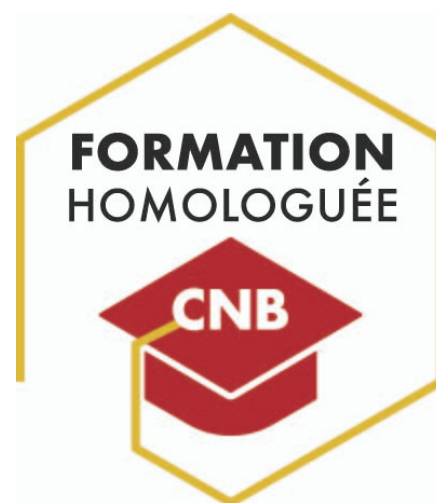


JURI'LEARN JL.

La formation au service des professionnels du droit

DOSSIER PEDAGOGIQUE



AVOCAT ET DONNEES PERSONNELLES :

Pourquoi et comment se mettre en conformité avec le RGPD ?

REFERENT PEDAGOGIQUE & HANDICAP

Gwenaëlle Roch

gwenaelle@juripredis.com

REFERENT ADMINISTRATIF

Anne-Cécile Mulero

comptabilite@juripredis.com

+33 (0)9 72 66 49 57

AVOCAT ET DONNEES PERSONNELLES : Pourquoi et comment se mettre en conformité avec le RGPD ?

Intervenant : Sophie Savaïdes

Avocat au Barreau de Marseille, Membre de l'incubateur du barreau de Marseille

Résumé : Pourquoi et comment sécuriser l'activité du cabinet en se conformant à la réglementation Européenne ? Maître Sophie Savaïdes vous présentera de manière très opérationnelle la marche à suivre pour vous mettre à l'abri, et proposer des prestations sécurisées à vos clients. Après un rappel des notions présentées par la réglementation, vous apprendrez comment auditer votre cabinet, rédiger les livrables essentiels au RGPD, sécuriser vos données et désigner votre délégué à la protection des données.

Objectifs :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre le caractère essentiel de l'organisation de l'activité du cabinet dans le respect du RGPD
- Réaliser ou faire réaliser un audit du cabinet en matière de données
- Mettre en place et rédiger les livrables nécessaires au RGPD
- Sécuriser votre activité, par la sécurisation des données informatiques, physiques, organisationnelles, juridiques
- Comprendre la nécessité de désigner un délégué à la protection des données

Niveau de la formation : Acquisition des fondamentaux approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Public visé : Avocats

Prérequis : Aucun

Date : 30 novembre 2021 à 14h00

Durée : 4h

Lieu : visioconférence

Prix : 150 € HT / 180 € TTC

Remise jeune avocat (< 2 ans de barre) : 10%

Formation déductible auprès de votre organisme de prise en charge de la formation professionnelle.

AVOCAT ET DONNEES PERSONNELLES : Pourquoi et comment se mettre en conformité avec le RGPD ?

Support pédagogique : Remise d'un support Powerpoint aux participants, reprenant la présentation, ainsi que des modèles de registres de traitements et le référentiel de la CNIL.

Méthode d'apprentissage : Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contrôle de connaissances et évaluation des acquis : Questions, échanges en cours de formation, QCM en fin de formation.

Accessible aux personnes en situation de handicap : Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Contactez-nous afin de nous présenter votre besoin spécifique et nous permettre d'étudier la manière d'adapter cette formation à celui-ci.

Modalités et délais d'accès : Inscription effective après validation des prérequis, réception de la convention signée et du paiement du prix de la formation.

Toute demande d'inscription peut être envoyée au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Annulation : Les sommes versées restent dues à Juri'learn pour toute annulation tardive, moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation.

Attestation de fin de formation : Au terme de la formation, après contrôle de présence par émargement et réception des documents de fin de session de formation (QCM, questionnaire de satisfaction...), votre référent pédagogique vous transmettra les attestations nécessaires à la prise en charge de votre formation par les organismes compétents.

Organisme de formation certifié : Juri'learn est un organisme de formation référencé Datadock, en cours de certification Qualiopi.

Ces certifications sont un gage de confiance et de la qualité, et vous permettent une prise en charge de votre formation par les organismes compétents (FIFPL, OPCO...).

PLAN PEDAGOGIQUE

SEQUENCE 1 : PRESENTATION DU RGPD ET CARTOGRAPHIE DE L'ENSEMBLE DES TRAITEMENTS D'UN CABINET

Durée : 1H00

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

A l'issue de la séquence, le bénéficiaire doit être capable de

- Connaître les notions essentielles du règlement
- Comprendre les implications opérationnelles du RGPD dans la pratique de son cabinet
- Cartographier l'ensemble des besoins dans son cabinet
- Réaliser ou faire réaliser un audit au sein de son cabinet

Sous-objectif 1

- Connaître les notions théoriques du RGPD
- Connaître le cadre réglementaire du RGPD
- Prendre conscience du risque, des implications du RGPD

Contenu et méthodes pédagogiques

- Présentation théorique, cadre légal, applications réglementaires et jurisprudentielles
- Présentation orale, Slides, Questions Réponses

Supports pédagogiques

- Slides
- Textes
- Jurisprudences

Evaluation (critères et modalités)

- Questions orales
- Echanges avec le participant

Sous-objectif 2

- Cartographier l'ensemble des traitements du cabinet
- Mettre en pratique les obligations du RGPD par rapport aux besoins quotidiens d'un cabinet
- Savoir réaliser un commencement d'audit du cabinet en matière de RGPD

Contenu et méthodes pédagogiques

- Recenser les traitements de données et les actions à mettre en place
- Implication des intervenants internes et externes
- Cas pratiques
- Présentation orale, Slides, Questions Réponses

Supports pédagogiques

- Slides
- Textes
- Exemples concrets

Evaluation (critères et modalités)

- Questions orales
- Echanges avec le participant

SEQUENCE 2 : REDIGER LES LIVRABLES NECESSAIRES AU RESPECT DU RGPD ET SECURISER SES DONNEES

Durée : 1H30

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

A l'issue de la séquence, le bénéficiaire doit être capable de

- Connaître et Rédiger les documents, attestations, registres nécessaires au respect du RGPD
- Mettre en place les procédures de sécurisation de ses données

Sous-objectif 1

- Rédiger les registres, chartes et clauses nécessaires au respect du RGPD
- Mettre en place les procédures, notamment en cas de data breach

Contenu et méthodes pédagogiques

- Présentation opérationnelle
- Exemples concrets
- Présentation orale, Slides, Questions Réponses

Supports pédagogiques

- Slides
- Exemples en ligne

Evaluation (critères et modalités)

- Questions orales
- Echanges avec le participant

Sous-objectif 2

- Prendre en compte le résultat d'audit
- Sécuriser les données : mettre en place de procédures, d'habilitations, vérifier les contrats et systèmes informatiques

Contenu et méthodes pédagogiques

- Présentation opérationnelle
- Cas pratiques
- Présentation orale, Slides, Questions Réponses

Supports pédagogiques

- Slides
- Textes
- Exemples en ligne

Evaluation (critères et modalités)

- Questions orales
- Echanges avec le participant

SEQUENCE 3 : LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Durée : 1H30

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

A l'issue de la séquence, le bénéficiaire doit être capable de

- Connaître le scope du délégué à la protection des données
- Nommer le délégué à la protection des données
- Former le délégué à la protection des données

Sous-objectif 1

- Connaître les obligations des cabinets à la nomination d'un DPD
- Comprendre le rôle, les missions et pouvoirs du DPD

Contenu et méthodes pédagogiques
<ul style="list-style-type: none">• Présentation théorique• Cas pratiques• Présentation orale, Slides, Questions Réponses

Supports pédagogiques
<ul style="list-style-type: none">• Slides• Textes

Evaluation (critères et modalités)
<ul style="list-style-type: none">• Questions orales• Echanges avec le participant

Sous-objectif 2

- Nommer et former le délégué à la protection des données personnelles

Contenu et méthodes pédagogiques
<ul style="list-style-type: none">• Présentation théorique• Exemples concrets• Cas pratiques• Présentation orale, Slides, Questions Réponses

Supports pédagogiques
<ul style="list-style-type: none">• Slides• Textes

Evaluation (critères et modalités)
<ul style="list-style-type: none">• Questions orales• Echanges avec le participant